



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

PAP

Question écrite n° 37861

Texte de la question

M Pierre-Remy Houssin attire l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports sur les difficultés financières que subissent de nombreuses familles qui ont contracté des prêts PAP à des taux élevés et progressifs. Certes une récente mesure a permis d'augmenter l'aide personnalisée au logement que touchent certains de ces emprunteurs et qui visent ainsi diminuer leur charge de remboursement. Cependant cette mesure apparaît nettement insuffisante pour régler la situation de l'ensemble des emprunteurs en difficulté. Il apparaît ainsi nécessaire de modifier la circulaire du 9 juillet 1987 afin de permettre à tous les établissements bancaires de renégocier en totalité les prêts PAP sans que cela coûte un centime au budget de l'Etat. Aussi il lui demande s'il est dans ses intentions de modifier dans ce sens le texte précité.

Données clés

Auteur : [M. Houssin Pierre-Rémy](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37861

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

Ministère attributaire : équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 1988, page 1101